



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 septembre 2024

ANNIE GENEVARD REÇOIT SANS ATTENDRE LE RÉSEAU DES CHAMBRES D'AGRICULTURE ET LES SYNDICATS AGRICOLES

Dans un contexte de crise sanitaire et climatique qui n'épargne presque aucune filière, et dès sa prise de fonction, la ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté agricole et de la Forêt a souhaité échanger avec le président des chambres d'agriculture (Chambres d'agriculture France) ainsi que l'ensemble des syndicats agricoles (FNSEA, JA, Coordination Rurale, Confédération Paysanne, Modéf).

Ce tour d'horizon a notamment permis d'identifier l'urgence des réponses à apporter aux difficultés des éleveurs frappés par les épizooties, à celles des producteurs de grandes cultures qui accusent la pire moisson depuis 40 ans, des viticulteurs dont la production subit fortement les dérèglements climatiques, des producteurs souffrant du manque d'eau en arboriculture ou en maraîchage, enfin à celles des filières exposées à la menace des rétorsions commerciales chinoises, comme le cognac ou la production porcine.

Ces échanges approfondis ont aussi permis de mesurer l'attente très forte qu'ont créée les mesures annoncées par le précédent Gouvernement en réponse à la colère exprimée par le monde agricole ces derniers mois et dont beaucoup n'ont pas encore trouvé une traduction opérationnelle dans les exploitations.

La ministre a partagé avec ses interlocuteurs la nécessité de faire aboutir rapidement le projet de loi d'orientation agricole dont l'examen, qui avait permis d'inscrire des avancées importantes attendues par les agriculteurs, a été interrompu par la dissolution.

À ses yeux, il est plus que jamais nécessaire de relever les défis de l'adaptation au réchauffement climatique, du renouvellement des générations, de la reconquête de la création de valeur, de la gestion de l'eau et de la maîtrise de l'usage des intrants chimiques.

Ces discussions ont également conforté Annie GENEVARD dans la conviction, très forte, que la simplification des normes imposées aux agriculteurs français face à leurs concurrents conduira à des résultats rapides et concrets. La ministre souhaite s’y engager avec détermination.

À tous ses interlocuteurs, Annie GENEVARD a rappelé sa méthode : écouter puis agir et obtenir des résultats.

La ministre de l’Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt déclare :

« Je prends la tête de ce grand ministère avec une détermination à toute épreuve et un sens aigu de ma responsabilité dans ce moment d’accumulation de crises, de grandes difficultés et de doutes pour les agriculteurs et l’agriculture française. »

Contacts presse

Service de presse d’Annie GENEVARD

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l’Agriculture, de la
Souveraineté alimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr

@Agri_Gouv